
ICANN73 | Forum virtuel de la communauté – Discussion du GAC sur les séries ultérieures
Mardi 8 mars 2022 – 15h15 à 16h00 AST

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Maintenant, je cède donc la parole au responsable des procédures pour les séries ultérieures. Je veux remercier encore une fois Jorge et Luisa du temps qu'ils ont consacré au PSWG. Luisa représentante du Canada et Jorge représentant de la Suisse auprès du GAC vont être les orateurs. Il y a quelqu'un de l'organisation de l'ICANN, mais je vais vous demander de faire les présentations pertinentes. Voilà.

LUISA PAEZ : Bonjour à tous. Est-ce que vous m'entendez comme il le faut ?

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Oui.

LUISA PAEZ : Je voulais m'assurer que ma vidéo était bonne.

Je m'appelle Luisa Paez, je représente le gouvernement du Canada. Je vais vous faire une mise à jour rapide et je vais vous montrer l'ordre du jour dont nous allons parler avec les collègues du GAC aujourd'hui.

Je vais présenter un rapport mis à jour sur les faits récents. Nous allons ensuite avoir un autre orateur de l'organisation ICANN qui nous entretiendra sur la phase opérationnelle des procédures ultérieures. Il

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

y aura un débat initial sur les génériques fermés. Et je vais partager la lettre que le Conseil d'Administration a envoyée et nous allons ensuite voir s'il y a des commentaires ou s'il y a des questions. Voilà, nous allons à la prochaine image.

Pour ce qui est des faits récents, comme bon nombre d'entre vous le savent, le GAC a présenté un commentaire collectif pour le Conseil d'Administration que celui-ci devait considérer avant l'ICANN72. Cela s'est passé le 21 juin 2021. L'année dernière en décembre, l'organisation ICANN a mis en œuvre une étape de phase de conception opérationnelle ODP qui a débuté en janvier de cette année. Pour ce qui est de l'ODP, nous savons que l'organisation ICANN va nous donner un rapport plus large, mais le délai est estimé à quelque 10 mois avec quelque trois mois supplémentaires avant que le Conseil d'Administration ne puisse la considérer dans son ensemble pour qu'il y ait un rapport final de l'ODP et des procédures pour les séries ultérieures.

Pour ceux qui voudraient avoir davantage de détails, il y a un document où l'on définit la portée de l'ODP pour les procédures de séries ultérieures et d'une manière générale, cet ODP va être centré sur ce que sont les impacts opérationnels de l'acceptation des recommandations, le rapport final des procédures pour les séries ultérieures, ainsi que les obstacles potentiels, les coûts attendus et le délai pour la mise en œuvre évidemment.

Enfin, je sais que c'est un sujet dont nous allons discuter après la présentation de l'organisation ICANN, mais nous avons la lettre reçue

du Conseil d'Administration le 6 mars concernant les génériques fermés et il peut y avoir un groupe potentiel facilité par le Conseil d'Administration entre le GAC et la GNSO. Nous allons voir maintenant la prochaine image.

En ce qui concerne ces faits récents, il y a neuf domaines de travail inclus dans l'ODP des SubPro qui parlent des projets de gouvernance, systèmes, fournisseurs, finances, ressources, communication, sensibilisation, beaucoup de sujets qui seront abordés dans l'ODP dans les mois qui viennent. Il y a toujours des mises à jour qui sont faites dans le site de l'ODP SubPro. Ici, vous voyez le lien.

Jorge et moi-même, on est le personnel de soutien du GAC et de Manal. On publie différentes questions sur l'ODP SubPro. Nous pouvons bien entendu informer cela au GAC. Nous pensons à la formation d'un groupe informel pour que les informations pertinentes soient partagées, premièrement dans le groupe informel et puis, dans une liste de diffusion qui sera sur la diffusion de ce type de choses. Si des membres du GAC sont intéressés à faire partie de ce groupe informel du GAC ou de la liste de diffusion, nous demandant de le communiquer et vous serez inclus dans la liste. On pourra mener des débats et on va présenter des rapports à tout le GAC. Nous passons donc à la diapositive suivante.

Pour vous donner une idée des prochaines étapes à suivre et savoir où nous allons nous concentrer, comme je l'ai dit il y a un instant, il y a l'évaluation de la conception opérationnelle. Le Conseil devra aussi considérer toutes les recommandations qui puissent apparaître dans

le PDP des SubPro avec le rapport final de ces procédures ultérieures. Il peut y avoir l'occasion d'avoir un document par consensus du GAC pour présenter au Conseil d'Administration.

Enfin, en fonction de la décision du Conseil d'Administration, il va y avoir une mise en œuvre de la politique. Nous espérons donc qu'il existe un guide de candidature révisé et on estime comme date tentative de nouvelle série 2023-2024 environ, mais bien évidemment, il y a un grand nombre de variables à considérer. Il faut voir comment on met un jour la page avec les SubPro.

Je finis donc avec cette première partie et maintenant, j'invite je crois Karen de l'équipe de la stratégie mondiale de l'organisation ICANN à nous donner une mise à jour sur l'ODP pour les séries ultérieures de nouveaux gTLD. Merci.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Allez-y Karen, vous allez la parole.

KAREN LENTZ : Merci beaucoup Luisa. Merci de votre invitation pour participer à cette séance.

Nous allons parler avec vous de l'ODP ou étape de conception opérationnelle qui est très avancée. Nous allons vous raconter quelles sont les nouveautés sur ce projet. Nous passons maintenant à la diapositive suivante.

Normalement, je parle de ces diapositives dans les séances d'information du GAC avant les réunions de l'ICANN, mais je crois que c'est important dans le contexte des débats de la communauté et l'introduction des domaines de premier niveau, et ceci a été affirmé dans les débats de la communauté sur l'accès et les opportunités, notamment pour garantir la diversité de langues, de scripts, de modèles et de catégories de domaines de premier niveau disponibles. Il y a aussi la question de l'innovation, le choix du consommateur, les opportunités pour le secteur privé et pour le secteur des entreprises, etc. Alors, il est clair que nous tenons compte de cela en permanence et nous l'incorporons au travail de l'ICANN. On tient compte de tout cela face à la nouvelle série de nouveaux gTLD.

Aujourd'hui, je vais vous parler de l'ODP, du travail que nous faisons, de la manière dont on l'a organisé et mon collègue Lars Hoffmann vous parlera des hypothèses qui sont à la base de notre travail.

Luisa vous a déjà parlé de l'objectif de cette étape de conception opérationnelle, à savoir donner des informations au Conseil pour la prise de décision sur la mise en œuvre de la nouvelle série de nouveaux gTLD et de décisions du groupe de travail correspondant.

Dans le GAC, vous devez être certainement familiarisé avec la multiplicité de questions à tenir compte. Il y a environ 40 sujets dans le rapport final et de nombreux résultats et conclusions qui ont trait au travail effectué au préalable et avec les affirmations correspondantes.

Nous avons divisé notre projet en domaines de travail. Nous l'avons organisé de cette manière-là et nous avons neuf pistes de travail. Chacune de ces pistes de travail incorpore différentes questions, dont quelques-unes que je vous ai mentionnées. Ces pistes de travail sont précédentes à l'ODP. Puisque l'on prévoyait la manière de travailler sur les recommandations pour les procédures pour des séries ultérieures, on voulait aller au-delà de l'ODP de sorte que ces pistes de travail puissent continuer pour octroyer les ressources au sein de notre organisation.

Avant l'ODP, nous recevions des questions du Conseil d'Administration concernant la mise en œuvre, son impact concernant des questions relatives aux recommandations. Alors l'ODP justement nous donne un mécanisme pour pouvoir aborder toutes ces questions du Conseil d'Administration et avoir un mécanisme transparent.

Je vais vous raconter un tout petit peu sur le travail que nous faisons dans cette étape de conception opérationnelle. Le Conseil d'Administration de l'ICANN nous a demandé de finir le travail de l'ODP sur ces recommandations dans un délai de 10 mois et que nous leur disions s'il y avait des questions qui pourraient l'empêcher. Alors ici, on voit les 10 mois, on est en mars en ce moment, on travaille sur les hypothèses qui sont à la base de notre travail dont mon collègue vous en reparlera.

Ce qui est marqué en vert marque les mises à jour d'état. Il y a un jalon important au mois de mai pour voir où nous en sommes et vers où on va dans le délai dont nous disposons. De même, il y a plusieurs

réunions de l'ICANN tout au long de ce projet de sorte à ce que lors de la prochaine réunion on ait l'occasion de parler du travail en cours, de ce que nous avons fait en réponse à ces recommandations. Nous voyons aussi qu'il y a des activités continues en cours qui ont trait à des outils de communication, à des blogs, à des réunions, à des groupes de travail et comités d'experts pour partager notre progrès, leur raconter toutes les nouveautés et présenter les questions pertinentes auprès du Conseil d'Administration. On se réunit aussi avec l'agent de liaison du conseil de la GNSO, Jeff Neuman dans ce cas, et cela nous permet de communiquer de manière efficiente avec le conseil de la GNSO dès que nous aurons des questions concernant les recommandations en matière de politiques.

Comme nous l'avons dit au début, une fois que ce délai de 10 mois sera conclu, l'évaluation de la conception opérationnelle sera présentée auprès du Conseil d'Administration, qui va décider quand la mise en œuvre va commencer. Alors là, il y aura le début de la prochaine série. Ceci, on ne le sait pas en ce moment.

Pour finir, je voudrais vous montrer en détail ce que signifie ce graphique pour une possible mise en œuvre à l'avenir et comment on pourrait optimiser la tâche puisque nous recevons un grand nombre de questions à cet égard. Une des ressources clés est le guide de candidatures de 2012. Nous savons comment on a travaillé à l'époque, on a des recommandations pour mettre en place des modifications et peut-être pourrait-on mettre en place des changements mineurs ou que tout reste tel quel.

Là, vous verrez le niveau d'effort qui peut être élevé, faible ou moyen pour faire ce travail. Nous voyons que 25 % de ces suggestions impliquent un haut niveau d'effort parce que le PDP sur les procédures pour des séries ultérieures a recommandé des modifications significatives. Ou bien, nous voyons qu'il y a certains aspects qui n'étaient pas dans le guide candidature et on a recommandé leur incorporation et ceci exige un haut niveau d'effort. Il faut en tenir compte au moment de définir ce que nous allons faire par rapport à l'ODP et aux résultats de l'ODP, ainsi qu'à la perspective de savoir quel pourrait être l'impact de ce travail.

Je vais maintenant passer la parole à mon collègue Lars qui va vous parler des hypothèses initiales.

LARS HOFFMANN :

Je serai aussi bref que possible.

Ici, il y a l'évolution des hypothèses de planification que Karen a mentionnées tout à l'heure. Nous travaillons avec environ 300 résultats du rapport et nous supposons que cela peut avoir un impact sur les opérations, etc. Nous ne voyons pas très clairement la signification de ces hypothèses. Des fois, on identifie des contradictions et dans ce cas, on va partager tout cela avec l'agent de liaison du Conseil de la GNSO, notamment en ce qui concerne les recommandations de politique.

Dès que nous aurons fini l'analyse de ces hypothèses, nous allons les inclure dans l'évaluation. Ces hypothèses ont été élaborées au fil du

temps. Vous voyez un lien qui est aussi partagé dans le chat. Nous avons commencé avec une clarification préalable, puis le PDP sur les procédures pour des séries ultérieures a évolué. Et dans la prochaine diapositive, vous verrez un exemple de ce que je viens de mentionner.

Nous avons parlé de cette question. Je vous ai partagé le lien pour accéder au document où vous verrez toutes les hypothèses. Je vais aussi vous partager un lien pour ce qui est des procédures pour des séries ultérieures. Sans doute, il y en a qui n'ont pas pu participer, voilà pourquoi je partage ce lien avec vous pour aborder la question en détail.

Hier, on a abordé quelques exemples, par exemple le tarif pour la candidature qui sera calculé selon les composantes de 2012, c'est-à-dire les coûts historiques de développement, le coût de traitement des candidatures et le coût des risques. Il y a aussi la question des IDN qui feront partie de la prochaine série et aussi que l'ICANN fera honneur aux principes d'être conservateur pour ce qui est de l'ajout de nouveaux gTLD à la zone racine afin de garantir que ceci soit fait graduellement. Je veux souligner encore une fois que ce ne sont pas des décisions prises et probablement il pourrait y avoir des modifications. Il est clair que tout cela sera fini pendant l'étape de mise en œuvre. Nous partageons ces hypothèses avec la communauté en ce moment pour voir si vous avez des commentaires ou des contributions.

Nous voyons ici quelques liens utiles. Nous avons publié plusieurs blogs disponibles sur la page web des procédures pour les séries

ultérieures. On avait partagé le lien sur la salle du chat et nous avons la liste de diffusion à laquelle vous pouvez vous abonner. Vous pouvez formuler des questions spécifiques si vous le voulez, vous pouvez faire un suivi des conversations lorsque nous communiquons avec l'agent de liaison du conseil de la GNSO. Et tout cela bien sûr est ensuite conservé dans des archives. Vous pouvez cliquer sur les liens que je partage sur le chat de la salle Zoom. Nous avons des blogs qui ont été publiés et qui sont disponibles sur notre page web. Et si quelqu'un a besoin d'une autre séance avec nous, nous sommes bien sûr disponibles.

Ceci dit, je cède la parole à Luisa. Il me semble que c'est la prochaine personne qui va exposer.

LUISA PAEZ :

Merci beaucoup Lars. Merci beaucoup Karen de cette excellente présentation. Je vous demande de m'excuser s'il y a un bruit de fond parce que j'ai eu des problèmes avec mon micro.

Je cède la parole maintenant à Jorge qui est le représentant de la Suisse et qui a été aussi chargé de ce thème. Nous allons recevoir vos questions. Nous n'avons pas beaucoup de temps pendant cette séance, mais assurément, les membres du GAC pourront consulter les liens que Lars a partagés pour accéder à davantage d'informations. Et bien sûr, nos canaux de communication avec vous sont ouverts. Je crois donc que nous allons continuer le suivi de tous ces thèmes et des progrès du projet. Comme nous l'avons dit, nous avons toujours nos

canaux de communication disponibles pour vous et nous vous remercions de votre présentation.

Maintenant, je voudrais que l'on remette à l'écran la première présentation s'il vous plaît. Et comme je vous l'ai dit, toutes ces présentations seront disponibles sur le site web du GAC car elles contiennent beaucoup d'informations très utiles dans des annexes. Il y a aussi la présentation de l'organisation ICANN. Je remercie encore une fois Karen et Lars de leur présentation. Et je cède la parole à mon collègue Jorge qui parlera d'un débat initial qui aura lieu dans la séance d'aujourd'hui par rapport aux génériques fermés.

VICE-PRÉSIDENT JORGE CANCIO : Merci beaucoup Luisa.

Bonjour à tous. Je m'appelle Jorge Cancio, représentant de la Suisse pour l'enregistrement. Je crois que nous avons encore 10 minutes. Nous allons donc avoir une interaction brève sur ce sujet.

Vous devez vous rappeler que le GAC a émis un avis dans son communiqué de la réunion de Beijing en 2013 concernant la dernière série des nouveaux gTLD. Quant aux génériques fermés, ce que nous avons dit, c'était qu'il devraient répondre à l'intérêt public ou à un objectif d'intérêt public au cas où ils seraient acceptés. Les génériques fermés ont une influence très significative au cas où on permettrait leur utilisation ou leur fonctionnement.

Enfin, lors de la dernière série et pour que vous ayez un peu de contexte, les génériques fermés n'ont pas été autorisés au premier

niveau en tant que noms de domaine. Et pendant les débats préalables aux recommandations actuelles de la GNSO, ce thème a été abordé dans le cadre du groupe de travail sur les procédures pour les séries ultérieures à l'introduction des nouveaux gTLD. Mais on n'a pas pu parvenir à un accord. Nous avons émis un commentaire collectif le 1^{er} juin 2021 et nous avons dit que nous devons faire référence à l'avis que nous avons émis à Beijing et qu'à l'époque, nous étions pour la suspension des demandes des domaines génériques fermés de premier niveau jusqu'à ce qu'il y ait de nouvelles mesures les concernant. Ceci a été soutenu aussi par l'ALAC et cela a été présenté au Conseil d'Administration de l'ICANN.

Dans ce commentaire collectif, nous avons dit aussi que la charge de démontrer un bénéfice pour l'intérêt public d'une chaîne de caractères de génériques fermés doit être appliquée aux candidats et doit être assujettie aux commentaires pendant le processus de révision. Nous avons donc encouragé le Conseil d'Administration à parvenir à une conclusion sur cette question.

Dans la prochaine diapositive, nous voyons les événements récents. Je remercie Karen et Lars de leur présentation et je les invite à notre prochaine réunion pour pouvoir être au courant des nouvelles informations sur l'ODP. Comme Karen et Lars l'ont dit, l'une des questions qui a été identifiée dans le cadre de l'ODP concerne les génériques fermés, évidemment parce qu'il y a un manque de recommandations à cet égard dans le rapport final sur les procédures pour les séries ultérieures.

Comme je vous l'ai dit tout à l'heure, il y a cet avis émis par le GAC en 2013 et face à ce manque de recommandations du groupe de travail par rapport à ce thème, le Conseil d'Administration comme nous l'avons dit dans votre commentaire de juin a analysé la possibilité de collaborer avec le GAC et la GNSO pour développer un cadre pour ces génériques fermés.

Dans cette diapositive, nous avons des informations supplémentaires détaillées concernant ce que nous faisons au sein du GAC. Nous avons eu une étape informelle d'interactions entre notre président, le Conseil d'Administration, le conseil de la GNSO et son président. Et il y a quelques jours, nous avons eu une lettre du Conseil d'Administration adressée à notre présidente ainsi qu'au président du conseil de la GNSO où l'on demande si le GAC et la GNSO seraient prêts à commencer un dialogue de facilitation entre les deux unités constitutives pour trouver un cadre approprié pour les génériques fermés. Voilà donc la situation jusqu'à présent et nous pensons à répondre à cette invitation du Conseil d'Administration de l'ICANN. En définitive, cela tient compte de l'une des suggestions que nous avons faite en juin 2021.

Dans la prochaine diapositive, nous allons voir une série de questions qui vous sont adressées, ce dont nous avons besoin de votre part. Nous voulons savoir quelles sont vos réactions initiales ou vos commentaires initiaux à ce que nous venons de partager avec vous, bien sûr si l'on tient compte du fait que nous allons rédiger une lettre de réponse à l'invitation du Conseil d'Administration et que nous

enverrons cette lettre à la liste de diffusion du GAC pour recevoir vos commentaires avant de la présenter au Conseil d'Administration.

Je vais m'arrêter une minute pour regarder le chat pour voir s'il y a des réactions ou des commentaires. Et Gulden ou Benedetta pourront peut-être partager le lien pour qu'on puisse lire la lettre sur le chat, pour que vous puissiez la voir. Ce que l'on nous demande fondamentalement ou ce que l'on nous demande de dire, c'est si nous sommes disposés, si nous sommes prêts à participer à un dialogue collaboratif. Ceci ressemble en fin de compte à ce qui a eu lieu il y a quatre ou cinq ans concernant la protection et les sauvegardes pour les noms de la Croix Rouge et la protection des acronymes avec les représentants des OIG. À mon avis personnel, le résultat à l'époque avait été très productif. Nous avons eu des interactions très productives avec la GNSO et nous avons pu résoudre ce problème après ce dialogue entamé au bout de deux ans de travail concernant la question des OIG justement. Brian, on nous a déjà indiqué que nous sommes sur la bonne voie pour résoudre cette question dans le cadre du EPDP.

Je regarde si quelqu'un demande la parole. Je regarde le chat aussi. Je crois que personne ne demande la parole. Je vois que Nigel fait un commentaire qui indique notre décision de participer à ce processus. Et je fais ce commentaire concernant justement les leaders qui s'occupent de ce thème. Bien sûr, nous sommes prêts, mais en dernier ressort, ceci dépend du Conseil d'Administration, à savoir d'inviter d'autres groupes de la communauté à participer à ce dialogue, par exemple l'ALAC qui a montré son intérêt concernant ce thème.

Encore une fois, je vais regarder les commentaires sur le chat. [inaudible] de la Commission européenne est disposée à cela et donne son soutien. Nous n'avons qu'une minute de disponible, donc voyons la prochaine diapositive.

GULTEN TEPE : Excusez-moi Jorge, j'ai vu que Manal demandait à avoir la parole.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Oui, c'est bien Jorge. J'allais tout simplement vous remercier, vous tous, des réactions initiales à cette proposition. Comme vous l'avez dit, oui, je crois que c'est vraiment positif tout cela.

Et je veux faire une invitation par rapport au troisième point que nous voyons sur l'écran : je veux vous demander de présenter vos commentaires par rapport à ce que pourrait être une solution intermédiaire pour cette question des génériques fermés. Il ne s'agit pas d'adopter la première solution qui se présenterait. Il faut plutôt voir comment tenir compte des génériques fermés et comment ces noms de domaine peuvent répondre à l'intérêt public. Nous avons justement besoin de vos commentaires pour voir si nous pouvons parvenir à une solution intermédiaire.

Je vous demande de m'excuser parce que le temps se termine et je vous recède la parole de nouveau.

VICE-PRÉSIDENT JORGE CANCIO : Merci beaucoup Manal. Nous n'avons pas eu le temps de rentrer dans le détail, mais je veux rappeler à tout le monde que dans le commentaire du 1^{er} juin 2021 sur les génériques fermés, il y a du matériel qui peut servir de base à notre travail et pour ce que Manal a mentionné pour parvenir à une solution intermédiaire tenant compte de notre position.

Maintenant, ceci dit, dans cette dernière diapositive, nous avons tout simplement un rappel. Nous avons l'occasion d'élaborer l'avis du GAC sur les nombreuses questions incluses dans les procédures pour les séries ultérieures et dans les recommandations pertinentes. Cette possibilité est là, elle est disponible. Donc les membres du GAC peuvent s'adresser à Luisa, à moi ou à Benedetta pour poser ou soulever toute question qui vous semblera pertinente. Nous avons encore le temps puisque l'ODP se termine en octobre, donc nous pouvons aussi aborder ce thème lors de l'ICANN74 ou lors de l'ICANN75. Le plus tôt, c'est le mieux bien sûr pour ne pas surprendre qui que ce soit dans la communauté avec un avis par consensus du GAC à la dernière minute sur ces thèmes-là.

Je vais donc m'arrêter et Manal, je vous cède la parole et je lis le chat une minute. Bien, personne n'a demandé la parole, donc Manal, vous avez la parole. Merci beaucoup.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Jorge et Luisa. Je sais que vous avez fait une longue route.

Susan, la représentante des États-Unis a la parole.

ÉTATS-UNIS : Jorge, je voudrais que vous clarifiiez quelque chose qui apparaît dans l'avant dernière diapositive. C'est pour l'ICANN74 ? Je voudrais avoir des clarifications là-dessus, si vous pouviez clarifier ce point. Est-ce que cela est applicable à la réunion 73, 74, 75 ?

VICE-PRÉSIDENT JORGE CANCIO : Merci Susan.

Je crois qu'il s'agit d'un rappel général. Aujourd'hui, nous n'avons pas pu approfondir les questions de base. Vous vous souviendrez probablement qu'il y a cet ODP en cours. Donc tant qu'elle sera en cours, les membres du GAC ont l'occasion de commencer un avis par consensus du GAC sur n'importe lequel des thèmes qui est abordé par le groupe de travail pour le EPDP sur les procédures pour des séries ultérieures.

PRÉSIDENTE MANAL ISMAIL : Merci beaucoup Jorge.

Nous avons débordé de quatre minutes le temps qui nous était attribué. Merci beaucoup à vous tous, Jorge, Luisa, Benedetta. Merci beaucoup à toute l'équipe de soutien du GAC.

Nous avons une pause de 25 minutes maintenant avant notre dernière séance pendant laquelle nous ferons une révision du communiqué du GAC. Merci beaucoup.

[FIN DE LA PRÉSENTATION]